

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne, dûment convoquée et tenue le lundi 26 septembre 2022 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école secondaire.

---

## PRÉSENCES :

M. François-Marie Héraud, parent	M. Simon Aubin, enseignant
Mme Marie-Ève Cattin, parent	Mme Maude Philibert, enseignante
Mme Nadia Lachance, parent	Mme Rosalie Potvin, enseignante
M. Marc Quantin, parent	Mme Élyse Trudel, enseignante
M. Jonathan Tremblay, parent	M. Luc Paquet, directeur
Mme Marie-Claude Tremblay, parent (substitut)	Mme Valérie Rousseau, soutien
M. Julien Labrecque, représentant des élèves	Mme Marie-Josée Parent, professionnelle

## INVITÉ(E) :

Mme Émilie Goupil, directrice adjointe au 1<sup>er</sup> cycle

## ABSENCES :

Mme Dominique Lebel, parent  
M. Jean-François Lanoue, directeur adjoint au 2<sup>e</sup> cycle

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

**CE-22/23-02** Il est proposé par Mme Nadia Lachance et appuyé par Mme Valérie Rousseau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de nommer Mme Émilie Goupil comme secrétaire de la présente rencontre.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2022

**CE- 22/23-03** Il est proposé par Mme Marie-Josée Parent et appuyé par Mme Maude Philibert d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 juin 2022 tel que rédigé.

Mme Valérie Rousseau souligne qu'une phrase est incomplète à la page 3 du procès-verbal.

*Diminution pour les frais reliés aux cours d'éducation physique. En 21-22, les enseignants d'éducation physique avaient demandé un cahier d'exercices pour les possibles bascules à distance en cas de COVID. Ajout : Depuis le retour en salle de classe, il n'est plus nécessaire de s'outiller ainsi.*

**Adoptée à l'unanimité.**

### 3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

#### Facture scolaire :

Cette année, le ministère de l'Éducation a annoncé, en septembre, la mise en place de la mesure 15022. Cette mesure permettra de réduire la facture scolaire d'un montant de 200 \$ si le programme correspond aux critères associés.

Ainsi, l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne a été à même d'appliquer la mesure auprès de ses 3 concentrations et de ses 7 options. Nous avons aussi été en mesure d'appliquer une réduction de 175 \$ pour les élèves du programme Langues-études du 2<sup>e</sup> cycle puisque cela correspondait aux critères de la mesure 15022. Il est à noter que le montant maximal de 200 \$ n'est applicable qu'une seule fois pour un élève.

Pour les élèves qui participent au programme de hockey LHPS, un montant de 100 \$ sera déduit de la facture scolaire. Les horaires des activités étant sur les heures du dîner et la fin de semaine, nous appliquons plutôt la mesure 15028 qui concerne le parascolaire.

#### Stationnement :

Pour des enjeux de sécurité, il avait été demandé aux parents d'utiliser les espaces de stationnement de l'aréna pour venir récupérer leur enfant. L'École secondaire du Mont Sainte-Anne est en démarche avec le service des ressources matérielles du CSSPS afin d'évaluer la possibilité de créer un débarcadère.

### 4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun public.

#### DÉCISIONS

#### 5. **MESURE 15232 – Soutien financier aux programmes et projets particuliers au secondaire – Modification à la résolution #CE-21/22-37 – Résolution déjà approuvée par courriel**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement ont adopté à l'unanimité le 6 juin 2022 la résolution CE-21/22-37 relativement à la facture scolaire 2022-2023;

**CONSIDÉRANT** que nous avons reçu récemment les informations ministérielles concernant les programmes qui pourront bénéficier d'une réduction du coût (jusqu'à concurrence de 200 \$ par élève) et que les programmes touchés sont : Ski-Études, Hockey-Études et Langues-Études;

**CONSIDÉRANT** la volonté de l'équipe-école de rendre les programmes particuliers accessibles;

**CE-22/23 – 01 IL EST PROPOSÉ** de modifier la facture scolaire des élèves inscrits au programme Langues-Études de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire afin d'ajouter des frais de 175 \$ pour une « expérience immersive », frais qui seront crédités via la mesure 15232.

Cette résolution fait partie intégrante de la résolution CE-21/22-37 adoptée lors de la séance du 6 juin 2022.

Adopté à l'unanimité.

### 6. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**CE- 22/23–4** Il est proposé par M. Jonathan Tremblay et appuyé par Mme Rosalie Potvin de nommer M. François-Marie Héraud au poste de président du Conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne pour l'année scolaire 2022-2023. Puisqu'aucune autre candidature n'est soumise, M. François-Marie Héraud est élu par acclamation. Il remercie les membres pour leur confiance et accepte la présidence pour une dernière année.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 7. REPRÉSENTANT(E)S AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

**CE- 22/23–5** M. Jonathan Tremblay se propose comme représentant au comité de parents du Centre de services scolaire pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Nadia Lachance se propose à titre de substitut. Ils sont nommés par les membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 8. REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ

Les membres du conseil d'établissement soumettent les noms de M. Martin Pouliot et Mme Gabrielle Leclerc pour agir comme représentant de la communauté. M. Luc Paquet les interpellera afin de connaître leur intérêt à agir comme représentant de la communauté pour le conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont Sainte-Anne. Il y aura un suivi à la prochaine séance.

**CE- 22/23–6** Il est proposé par Mme Marie-Josée Parent et appuyé par Mme Maude Philibert de mandater M. Luc Paquet pour effectuer un suivi auprès des personnes nommées concernant leur intérêt pour le mandat proposé ci-dessus.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 9. RÉGIE INTERNE 2022-2023

**CE- 22/23–7** Il est proposé par Mme Nadia Lachance et appuyé par Mme Marie-Josée Parent d'adopter les règles de régie interne 2022-2023 telles que présentées.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 10. DEMANDES :

La direction présente le tableau nommé Sorties et/ou activités éducatives 2022-2023.

### 10.1 Sorties éducatives :

La direction fait la lecture du tableau et précise certaines informations.

### 10.2 Voyages :

Les enseignants du programme Langues-Études souhaitent connaître la position des parents quant à la possibilité de vivre un voyage d'envergure, notamment à Walt Disney World et ce, malgré une hausse importante des coûts. Les coûts estimés passent de 1400 \$ à 1900 \$ par élève. La position des parents est favorable puisque c'est une démarche volontaire et que des moyens de financement peuvent être utilisés par les familles si nécessaire.

### 10.3 Campagnes de financement :

Les enseignants du programme Langues-Études proposent la campagne de financement des *Recettes en pot*. Chaque élève est responsable de la quantité qu'il vend. Les sommes amassées seront comptabilisées et répertoriées dans un compte d'activités spéciales. Les frais pour le voyage seront diminués selon l'argent amassé par l'élève.

Il y aura d'autres campagnes de financement pour le programme Langues-Études, notamment les bûches de Noël. La direction soumet la demande aux membres du conseil d'établissement d'approuver l'ensemble des campagnes de financement qui seront vécues par les élèves et que les membres en seront informés en temps et lieu par courriel.

**CE- 22/23–8** Il est proposé par Mme Marie-Josée Parent et appuyé par M. Jonathan Tremblay d'adopter les demandes de sorties éducatives, les voyages ainsi que les campagnes de financement proposées telles que présentées.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **11. CALENDRIER DES RENCONTRES**

La direction propose un calendrier de rencontres. Les dates suivantes ont été retenues :

- Lundi, 26 septembre 2022
- Lundi, 24 octobre 2022
- Lundi, 12 décembre 2022
- Lundi, 30 janvier 2023
- Lundi, 20 mars 2023 (Date différente du calendrier initial proposé)
- Lundi, 24 avril 2023
- Lundi, 5 juin 2023

**CE- 22/23-9** Il est proposé par Mme Maude Philibert et appuyé par Mme Nadia Lachance d'adopter le calendrier des rencontres 2022-2023.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **INFORMATIONS**

### **12. COUPS DE CŒUR ESMSA**

#### **Les noms de rue**

Bravo à l'initiative des élèves du parlement étudiant puisque les noms de rue ont été aidants pour les nouveaux élèves de 1<sup>re</sup> secondaire.

#### **Inclusion scolaire**

L'équipe est fière de permettre l'intégration des élèves d'adaptation scolaire dans les programmes d'études, par exemple le hockey.

#### **La rentrée**

Les activités ont été organisées pour créer des liens lors de la journée d'accueil. Ce fut une belle journée, bien remplie.

#### **Les mentors**

Mme Élyse Trudel et M. Sébastien Lachance sont les mentors déterminés pour l'année scolaire. Ils soutiennent l'intégration professionnelle des nouveaux enseignants. Déjà en septembre, ils ont mis en œuvre plusieurs activités dans le but d'accompagner les enseignants ayant moins de 5 années d'expérience.

#### **Langues-études**

Nous avons une nouvelle recrue dans l'équipe d'enseignants, une nouvelle enseignante en espagnol, Mme Patricia Segura. Elle débutera son contrat le mardi 4 octobre 2022.

### **13. PROJET ÉDUCATIF : SUIVI**

C'est avec la clôture de l'année scolaire 2021-2022 que le projet éducatif tire à sa fin. On constate que les enjeux avaient bien été choisis puisqu'ils correspondaient à la réalité du milieu.

- La direction nomme qu'il y a une diminution de l'écart de réussite entre les élèves ayant un plan d'intervention et ceux n'en ayant pas en français.
- De beaux travaux ont été faits en mathématiques. Bravo au département !
- Nous en sommes encore à l'analyse des données pour monitorer les objectifs du projet éducatif.

Le prochain projet éducatif est à venir. Les membres du conseil d'établissement seront sollicités le temps venu.

#### **14. SUIVI EN LIEN AVEC LA FORMATION OBLIGATOIRE**

Les gens qui en sont à leur première année sur le conseil d'établissement devront suivre les formations via les capsules vidéo. Les liens menant vers les capsules seront placés dans les prochains courriels. Il en sera de la responsabilité des nouveaux membres de les visionner. Un point statutaire sera placé à l'ordre du jour de chaque séance. Il permettra de répondre aux interrogations qui pourraient survenir à la suite des visionnements.

#### **15. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Héraud revient sur l'assemblée générale des parents. Il a remarqué que les parents étaient fiers de leur milieu. Il souligne la bonne participation des gens présents le soir de l'assemblée.

#### **16. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT ÉTUDIANT**

M. Julien Labrecque présente ses plans pour l'année scolaire. Il souhaite toucher le plus d'élèves possible. Il nomme par exemple qu'il souhaite maximiser les activités telles que des conférences et des spectacles de musique. Il aimerait revampé les terrains de sports extérieurs. Il souhaite aussi plus de places assises à la place de La Rose.

La direction nomme que les sommes qui seront déployées pour la réalisation des projets des élèves seront annoncées un peu plus tard.

M. Marc Quantin s'interroge sur la raison que la présidence soit proposée à un élève de secondaire 5. M. Julien Labrecque s'informerait et partagera les informations recueillies à la prochaine séance du conseil d'établissement.

#### **17. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune

#### **18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucune

#### **19. COMMUNICATION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE**

##### **Transition**

Les enseignants œuvrant au premier cycle ont travaillé à proposer une méthode de travail commune à tous les départements. Ainsi, l'agenda est l'outil principal à utiliser. Tous les enseignants prennent un moment de qualité dans leur cours pour s'assurer que les travaux ont été notés. Une pince a été offerte à tous les élèves de secondaire 1 pour soutenir l'utilisation de l'agenda scolaire.

##### **Budget**

L'objectif sera de présenter le budget à la prochaine séance. La direction prévoit un surplus budgétaire important.

##### **Soutien aux élèves**

La direction rappelle les mesures de soutien offertes aux élèves pour l'année scolaire 2022-2023 (mesures d'appui, tutorat, enseignants ressources, équipe du personnel de soutien et professionnel).

## **Ski**

Le code de vie du programme Ski-Études a été revu. Comme demandé, une procédure pour soutenir l'encadrement pédagogique et éducatif a été mise en place. Aussi, nous proposons une gamme de vêtements pour soutenir le sentiment d'appartenance. C'est finalement le retour des activités reliées à la préparation physique. Nous croyons que cela aura un impact positif sur l'engagement et la motivation des jeunes.

## **20. QUESTIONS DIVERSES**

Les membres parents souhaitent obtenir des précisions sur l'entreposage de l'équipement de ski de fond pour les jeunes n'étant pas dans le club de compétition ainsi que sur la période d'étude obligatoire. Un suivi sera fait lors d'une prochaine rencontre.

## **21. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

**CE- 22/23-10** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Simon Aubin et appuyé par Mme Rosalie Potvin de clore la réunion à 19 h 35.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

Émilie Goupil  
Secrétaire de la rencontre

---

François-Marie Héraud  
Président du Conseil d'établissement